

<https://ugtg.org/spip.php?article486>



Déclaration de l'UGTG à propos du rapport RIPERT

- Expressions - Déclarations -



Date de mise en ligne mardi 29 juillet 2008

Date de parution 26 septembre 1990

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Un an après le passage du cyclone HUGO, la situation économique et sociale en Guadeloupe est devenue alarmante. Les mesures sociales ponctuelles mises en oeuvre par l'Etat français qui s'ajoutent aux autres aspects du traitement social du chômage n'ont pas, loin s'en faut, empêché l'aggravation de la crise sociale qui frappe tout particulièrement les Travailleurs.

Dans nombre de secteurs, les Patrons procèdent à des licenciements massifs au nom d'une prétendue restructuration ; c'est le cas du commerce, du Bâtiment, de l'Industrie sucrière, des Communes, du Secteur de l'Enfance inadaptée, de la SIG et bientôt de la SA-HLM

Très souvent, ces licenciements sont provoqués à cause de la mauvaise gestion de certains patrons et voire même à cause de malversations financières notoires, sans que leurs auteurs ne soient ni poursuivis ni sanctionnés. Bien au contraire, l'Etat et les deux Assemblées font tout pour couvrir ces types de délits et empêcher que n'éclatent au grand jour des scandales financiers qui pourraient bien les atteindre.

Les Travailleurs en ont assez de payer les inconséquences des fossoyeurs de l'économie guadeloupéenne !

C'est dans ce contexte de crise sociale caractérisée par la peur et l'angoisse des travailleurs qui s'interrogent sur la pérennité de leur emploi que l'Etat entend ouvrir des négociations sur les conclusions du rapport RIPERT, s'appuyant sur l'incohérence et la connivence des hommes politiques qui dirigent les Assemblées et misant sur une relative démobilisation des Travailleurs et de leurs Organisations Syndicales. Le préfet veut aborder ces négociations d'abord sur les aspects apparemment positifs et égalitaristes des conclusions du Rapport RIPERT.

N'est-ce pas là une méthode coloniale bien connue qui consiste à vous tendre la main afin de mieux vous précipiter, après, dans le vide ?

L'Etat colonial français a toujours eu le souci d'exprimer sous un habillage sans cesse repensé, habilement remanié, les exigences des intérêts fondamentaux qu'il a pour mission de représenter et de défendre dans notre pays.

Aujourd'hui, l'habillage de circonstance n'est autre que le rapport RIPERT. Que propose ce dernier ?

D'abord la revalorisation du SMIC et des bas salaires dans le Secteur Privé. L'intention est bonne, mais elle n'est assortie d'aucune garantie de maintien des emplois actuels. Au contraire, se dessinent à l'horizon de nouvelles vagues de licenciements afin que seuls quelques emplois hautement qualifiés puissent être bien rémunérés. Toutefois, le rapport RIPERT reste curieusement silencieux sur la rémunération des milliers de personnels communaux qui perçoivent des traitements dérisoires et ne bénéficient d'aucune garantie d'emploi.

Ensuite, le rapport RIPERT se propose de réduire les rémunérations des fonctionnaires et agents des Etablissements Publics.

Est-ce vraiment nécessaire ? Ne va t-on pas créer de graves distorsions au sein même de la Fonction publique ? Les fonctionnaires ne feront-ils pas les frais d'une politique dont la finalité reste obscure ?

En troisième lieu la suppression de l'abattement fiscal. L'Etat, par cette suppression, ne cherche t-il pas à reprendre une main ce qu'il a donné de l'autre ? Qu'en sera t-il du pouvoir d'achat des Travailleurs lorsque rien n'est entrepris pour réduire les marges de profit du Lobby de l'Import-Export qui régent l'économie guadeloupéenne ?

Quant à la formation professionnelle dont les leviers sont confiés à la Région, n'est-ce pas une nouvelle aubaine offerte à la classe politique qui s'est souvent illustrée par le gaspillage et la dilapidation des fonds publics ?

Déclaration de l'UGTG à propos du rapport RIPERT

A cet égard le rapport RIPERT a bien pris soin de ne pas soulever les nombreux scandales financiers et détournements de fonds pratiqués par les élus en guadeloupe, concernant ce secteur. Quelles garanties de contrôle auront les Organisations syndicales et professionnelles.

Enfin, si la résorption de l'habitat insalubre est une des priorités du rapport RIPERT, il faut constater toutefois que l'expérience de "l'après HUGO" suscite quelques inquiétudes. Les principales entreprises de construction qui travaillent avec l'Etat utilisent d'une part des matériaux importés, d'autre part font venir de l'extérieur l'essentiel de leur main d'oeuvre et de plus pratiquent systématiquement l'évasion de capitaux. N'est-ce pas une nouvelle source de paupérisation du Peuple guadeloupéen ?

A l'analyse et de façon globale, le rapport RIPERT, tout comme le P.O.S.E.I.D.O.M. et le rapport THILL, n'est au fond, que l'instrument d'une politique désormais avouée, à savoir : **L'intégration forcée de la Guadeloupe dans l'Europe, dans la perspective de l'Acte Unique Européen.**

C'est pourquoi l'UGTG refuse et dénonce avec force cette politique macabre !

Pour nous, l'égalité sociale au sein de notre pays doit se concevoir dans le cadre d'une réelle politique de développement économique, social et culturel, afin que notre Pays marche sur ses deux pieds.

Nous refusons toute négociation truquée par avance ! Nous ne serons jamais les complices d'une politique qui vise à anéantir les Travailleurs et notre Peuple.

L'UGTG appelle tous les travailleurs à se mobiliser pour exiger :

- Une revalorisation substantielle du SMIC, des bas salaires et du traitement des agents des collectivités ;
- Une meilleure protection sociale ;
- La défense de leur emploi et l'arrêt des licenciements ;
- La priorité d'emploi pour les Guadeloupéens dans leur pays ;
- Un développement économique et social spécifique à la Guadeloupe ;
- Le respect du droit et des libertés syndicales dans tous les secteurs ;
- La reconnaissance de la représentativité de l'UGTG dans les secteurs publics et nationalisés.

L'UNITÉ ET LA LUTTE !

C'EST LA FORCE ET LA VICTOIRE !

Conseil syndical de l'UGTG

Le 26 septembre 1990